



Bloc porte ELECTRE PLUS

Certifications anti-effraction **CR4 selon EN 1627/30**

Certification Pare balle FB6 selon EN 1522 (en option)

Le Bloc porte sera d'une conception « globale », pour une pose en tunnel avec en particulier :

- ◆ Une serrure électrique motorisée 3 pènes encastrée dans un poteau technique
- ◆ Le poteau technique sera accessible uniquement par un personnel habilité à l'aide d'une clé
- ◆ Le poteau technique intégrera en standard la platine de gestion de la serrure, l'alimentation secourue et le bornier de raccordement.
Seules une arrivée de 230 Vac et une commande en provenance du contrôle d'accès seront requises pour le fonctionnement du Bloc porte.
- ◆ Un bouton poussoir lumineux intérieur sera intégré au poteau technique
- ◆ Le déverrouillage de secours intérieur sera possible à l'aide d'une poignée moletée intégrée et d'un cylindre européen à clé.
- ◆ Le déverrouillage mécanique extérieur sera possible à l'aide d'un ½ cylindre européen à clé.
- ◆ Le vantail acier 20/10^{ème} comprendra une isolation par laine de roche.
- ◆ L'articulation du vantail sera assuré par 4 paumelles soudées 140 mm à billes
- ◆ 3 doigts anti-dégondage
- ◆ Un ferme porte en applique force 4 adaptée au Bloc porte ELECTRE PLUS.
- ◆ En option il sera proposé le blocage de la poignée moletée pour maîtriser les le flux de personnes en sortie.

Le bloc porte devra être conforme à la réglementation handicapée, en particulier concernant la hauteur des organes de déverrouillage électriques et mécaniques.